

Une cachette ignorée d'un fondeur ambulant de l'Age du Bronze

En étudiant les nombreux dossiers manuscrits de Léré, précieusement conservés dans les archives de la Ville de Compiègne, notre attention fut particulièrement attirée par des liasses de papiers, jaunis par le temps, ayant trait à des découvertes archéologiques faites dans les environs de Compiègne à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e.

L'un de ces papiers, portant comme titre : *Antiquités de la forêt de Compiègne - Vase en cuivre - Bénitier ?* nous parut très intéressant, car il contient le dessin en grandeur naturelle, bien que fantaisiste, d'un superbe vase en bronze, aujourd'hui disparu, trouvé le 8 décembre 1826 dans la forêt de Compiègne. On connaissait par Graves cette magnifique découverte, relatée en ces termes, dès 1850, dans le *Précis statistique sur le canton de Compiègne* :

« M. de Cayrol possède un vase de bronze avec anses en torsades, d'un travail exquis, trouvé le 8 décembre 1826 dans la plantation des Arzillières, près de la route de Crépy. »

Quelques années plus tard, ce vase paraît s'être dédoublé, si nous accordons foi au renseignement suivant inséré dans le nouveau recueil d'antiquités de Graves ayant pour titre : *Notice archéologique sur le département de l'Oise - 2^e édition - 1856* :

« M. de Cayrol possède deux vases en bronze, très remarquables, garnis de leurs anses et de leurs

couvercles (sic), qui ont été découverts dans la forêt, près des Arzillières, lorsqu'on rétablit la route de Compiègne à Crépy. » (1)

La lecture de tels renseignements nous montre qu'il ne faut pas toujours se fier aux écrits de certains auteurs et qu'il est prudent, lorsque cela est possible, de vérifier soigneusement les sources des travaux historiques ou archéologiques que l'on se propose d'utiliser, car certains sont parfois un peu fantaisistes. (2)

C'est donc en examinant la note laissée par Léré que nous avons été mis sur la trace de la découverte d'une curieuse cachette de bronzes, remontant à l'époque protohistorique.

Grâce à l'aimable obligeance de notre érudit collègue, le Docteur Bresset, nous avons obtenu la copie des folios du registre de correspondance de l'Inspecteur des Eaux et Forêts de Compiègne, Marrier de Bois d'Hiver, pour l'année 1826, sur lesquels il est question de la découverte de Thuillier, dans le canton forestier des Arzilliers. (2)

(1) Plusieurs auteurs ont reproduit cette information erronée. Pourtant, dans un rapport adressé en 1861 à l'Empereur Napoléon III par Albert de Roucy, on peut lire ces quelques lignes : « A cette nomenclature déjà si longue des emplacements antiques par moi reconnus dans la forêt de Compiègne, je pourrais encore en ajouter d'autres, comme par exemple le canton des Arzilliers, qui a fourni autrefois un fort beau vase en bronze dont j'ai vainement tenté l'acquisition ». (Cauchemé. Description des fouilles archéologiques exécutées en forêt de Compiègne, 1^{er} fasc., p. 20).

(2) En ce qui concerne les travaux de Graves, il est prudent de contrôler ses indications, car nous avons déjà constaté de graves erreurs de lieux et d'époques.

(3) Comme la note de Léré n'est que la reproduction presque intégrale des lettres de l'inspecteur Marrier au Ministre de la Maison du Roi, nous avons préféré transcrire in-extenso ces lettres officielles qui nous donnent des précisions intéressantes sur la trouvaille.

Au folio 231 de ce registre est copiée la lettre que voici :

Le Ministre, 9 Xbre. — Vases et cuivres trouvés dans la plantation des Arzilliers.

769. — J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que le nommé Thuillier Alexis, de la commune de Vieux-Moulin, a trouvé hier en travaillant au défoncement de la plantation des Arzilliers (1), exercice courant, un vase en cuivre enfoui environ à 15 pouces de profondeur. Le vase, d'une forme elliptique tronquée, a un pied dans son grand diamètre et trois pouces dans son petit [diamètre]; il a une ligne d'épaisseur et est garni de deux anses cannelées et mouvantes; lorsqu'il a été trouvé, il était recouvert par un bloc de cuivre fondu pesant environ trente livres et à l'entour se trouvaient des morceaux de fonte du même métal de la grosseur du poing. L'enfouissement de ces objets ne peut être fort ancien, car la couche de vert de gris qui les couvre est peu considérable et n'a pas acquis la consistance et la coufeur de celle que l'on remarque sur les cuivres antiques.

Pour former quelques conjectures probables sur les causes de cet enfouissement, on ne peut l'attribuer qu'au résultat d'un vol, peut-être sacrilège, car le vase a la forme d'un bénitier et le cuivre en bloc a, suivant toute apparence, été fondu sur place; en outre jusqu'à ce moment, aucun vestige d'habitation ancienne n'a été découvert dans les environs et cette plantation se trouve située proche d'un chemin fréquenté, celui de Compiègne à Crépy.

Comme la réunion de tous ces objets trouvés a peu de valeur intrinsèque, je pense Monseigneur, qu'il est au-dessous de la dignité de la Couronne de réclamer les droits que lui donne l'art. 716 du Code Civil, et je crois qu'il conviendrait de les abandonner à

L'ouvrier qui a découvert cet espèce de trésor, relativement à sa position. Cet homme est un brave père de famille qui mérite cette faveur et qui bénirait la Providence de lui avoir procuré ce bien inattendu. Si cependant Votre Excellence désirait conserver le vase, je le garderai par devers moi jusqu'à ce qu'elle m'ait fait connaître ses intentions et dans ce cas je réclamerai pour Thuillier une gratification de 15 francs. Dans le cas contraire, je le rendrai à ce terrassier.

... ..

Avec une célérité dont il convient de féliciter les services ministériels de l'époque, le Ministre de la Maison du Roi faisait connaître, quelques jours après, par sa lettre en date du 19 décembre, qu'il se désintéressait de cette découverte.

Au folio n° 244 du même registre de correspondance, on peut lire ce qui suit :

Le Ministre. 23 Xbr. — Vases et cuivres trouvés aux Arzilliers abandonnés au sieur Thuillier.

798. — J'ai reçu la lettre en date du 19 de ce mois par laquelle Votre Excellence me fait l'honneur de m'annoncer qu'Elle consent à abandonner au nommé Thuillier (Alexis) le cuivre fondu et le vase en cuivre qu'il a trouvés dans la plantation des Arzilliers. D'après cette dernière, je vais autoriser cet ouvrier à disposer de ces objets.

... ..

La note de Léré que nous avons eue en mains, n'est qu'une variante de la correspondance que nous venons de reproduire, mais elle donne néanmoins certains détails intéressants sur la découverte.

C'est ainsi qu'elle nous dit :

Un ouvrier de M. Marsaux, nommé Alexis Thuillier, de Vieux-Moulin, en travaillant à la défonce de la plantation des Arzillières, a trouvé sur la *bordure du chemin de Compiègne à Crépy...*

Ce renseignement est très précieux, car il nous permet de situer approximativement le lieu où avaient été enfouies les pièces de bronze, objet de la présente note. Ce point doit être voisin du carrefour des Clavières actuel.

Par Léré, nous apprenons également « que cet ouvrier à qui M. le Conservateur avait remis les blocs de cuivre pesant vingt livres (1) [les avait vendus] à raison de huit sols, ce qui lui a fait 16 francs ».

Quant au vase en cuivre, il passa aussitôt dans les mains d'un collectionneur local, M. de Cayrol, juge au tribunal de Compiègne, grand amateur d'antiquités régionales.

Par héritage, il devint ensuite la propriété de M. le Baron de Bonnault d'Houët, le regretté président de la Société Historique de Compiègne. Conservé précieusement dans son château de Heilles (Somme), il disparut au cours de la grande tourmente de 1918, lorsque l'armée allemande atteignit la vallée de l'Avre et depuis lors, nul ne sait ce qu'il est devenu.

Mais, grâce à la plume habile de notre collègue V. Cauchemé, notre Musée des Antiquités Nationales en possède un excellent dessin, dont nous devons la reproduction à l'aimable obligeance de M. Champion, le distingué chef des ateliers de restauration du Musée de Saint-Germain. (2)

Le cliché qui illustre cette petite étude, nous dis-

(1) Le renseignement donné par Léré doit être erroné car il est certain que le poids du bronze devait être beaucoup plus considérable puisque, en plus de la plaque recouvrant le vase pesant trente livres, les autres morceaux de métal fondu découverts autour de la cachette avaient la grosseur du poing. Chaque morceau devait bien peser 5 à 6 livres. Il est possible que les ouvriers se soient partagés la découverte comme le fait se produit encore fréquemment.

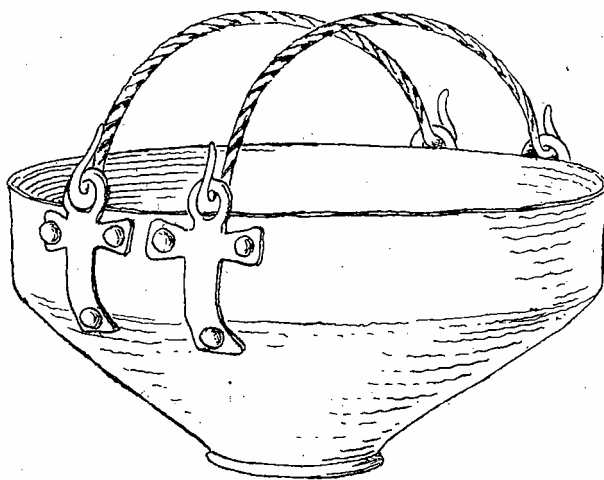
(2) Nous adressons à M. Champion nos plus vifs remerciements.

Ce dessin est conservé dans le meuble à volets contenant les reproductions des découvertes des stations antiques de la forêt de Compiègne, planche n° 16.

pensera de faire une trop longue description du vase des Arzilliers, d'autant plus que nous ignorons ses dimensions réelles.

C'était un chaudron en bronze de forme élégante, à fond plat, muni de deux anses torsadées, mobiles, à extrémités relevées. Ces anses étaient attachées au rebord du vaisseau par deux paires d'œillets à tiges plates cruciformes, fixées par trois rivets à grosse tête conique.

D'après le dessin colorié que Léré nous a laissé,



le corps extérieur de ce chaudron aurait été orné de dessins géométriques consistant en lignes parallèles de points piquetés, partie verticalement, partie horizontalement, ce qui n'est pas impossible puisque Déchelette cite le fait dans son Manuel d'Archéologie. (1)

(1) Déchelette. Manuel d'Archéologie. T. II. Age du Bronze, p. 288.

L'aire de dispersion de ces chaudrons en bronze, tantôt de forme sphéroïdale, tantôt à fond plat, est très vaste. On en a déjà recueilli sur divers points de l'Europe : en Allemagne, en Styrie, en Autriche, (nécropole de Hallstatt), en Bohême, en Carinthie, en Moravie, en Hongrie, en Danemark, ainsi qu'en France, mais ils y sont plus rares.

Ils appartiennent tous, soit à la fin de *l'Age du Bronze*, soit au début de *l'Age du Fer*.

Contrairement à ce que pensait M. Marrier de Bois d'Hiver, l'inspecteur des Eaux et Forêts de Compiègne, la découverte de Thuillier avait une réelle valeur, car cette cachette n'était pas le résultat d'un vol sacrilège.

C'était tout simplement un dépôt confié provisoirement à la terre par un fondeur de bronze ambulant qui, pour une cause qui nous est inconnue, fut obligé d'abandonner ses pesants lingots de cuivre et de les enfouir à proximité du chemin (1).

Nous croyons, en effet, qu'une voie celtique passait non loin de là, voie partant du gué de Venette en direction de Villers-Cotterets, en suivant le tracé : Royallieu, carrefours du Moulin, des Secneaux, de Saint-Jean (chemin des Meuniers), Le Four-d'en-Haut et le chemin du Faite, et dans le voisinage de laquelle furent mis au jour de nombreux vestiges antiques.

Si l'on avait su juger, en 1826, l'intérêt archéologique de ce dépôt remontant à 5 ou 6 siècles avant l'ère chrétienne, nous n'aurions pas à regretter aujourd'hui sa disparition, car le chaudron en bronze figurerait encore actuellement en bonne place dans les magnifiques et richissimes collections du cabinet des antiques de la Bibliothèque Nationale.

M. HÉMERY.

(1) Des dépôts de l'Age du Bronze ont été déjà mis au jour, à Royallieu, près Compiègne, à Compiègne (la Justice, le Buissonnet) et à Saint-Pierre-en-Chastres, près Vieux-Moulin, pour ne citer que ceux du voisinage.